

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur de Loisir Sportif

Option : *Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression*

La Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sports Pour Tous,
Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

Vu l'article L 212-I et l'annexe II-I de l'article A 212-I du code du sport,
Vu l'arrêté du ministre chargé de la formation professionnelle publiée au JORF du 19 janvier 2012 portant enregistrement au Répertoire National
des Certifications Professionnelles (RNCP) du CQP ALS sous le code de la nomenclature des spécialités de formation : 335t,
Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,
Vu la délibération de la CPNEF Sport du 12 décembre 2006 portant création du CQP ALS,
Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),

Vu la décision délibérative du jury réuni le **08/02/2012** à **Paris**

Délivre au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,

le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif,

option, *Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression*

N° ALS/AGEE/EPMM/2012/0084

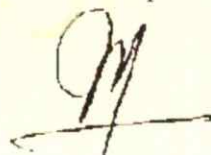
à **Mme Blandine PARENT**

Né(e) le **06/08/1973**

pour en bénéficier avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'animation des activités de loisir sportif

Fait à Paris le **21 juin 2012**

Pour la CPNEF Sport



Robert BARON

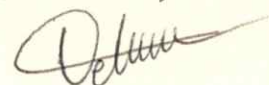
Pour la Fédération Française EPMM Sports pour Tous

Le Président



Jean-Louis PROVOST

Le Directeur Technique National
P/o Le DTN Adjoint



Pascal PETRINI

Le titulaire





Site Pitié-Salpêtrière

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACADÉMIE DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS VI
Unité de Formation et de Recherche de Médecine
PIERRE ET MARIE CURIE



Site Saint-Antoine

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
PROMOTION DE LA SANTÉ ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) :
PRESCRIPTION D'APS À TITRE THÉRAPEUTIQUE

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE certifie que
Mme Blandine PARENT, née le 06 Août 1973 à PONT AUDEMES (EURE),
a subi avec succès, lors de la session du 12 Juillet 2013, les épreuves prescrites pour l'obtention du DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
PROMOTION DE LA SANTÉ ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) : PRESCRIPTION D'APS À TITRE THÉRAPEUTIQUE.
Vu l'arrêté du 24 juin 2005, portant création à ladite UNIVERSITÉ du DIPLÔME D'UNIVERSITÉ PROMOTION DE LA SANTÉ ET
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) : PRESCRIPTION D'APS À TITRE THÉRAPEUTIQUE;
LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE
*délivre le présent certificat à **Mme Blandine PARENT.***

Signature du titulaire

Le Président

JEAN CHAMBAZ

Fait à Paris, le 16 Juillet 2013

Le Directeur de l'U.F.R. de Médecine
SERGE UZAN

N° 75 VIK 11